



Une solution pour nos petits enfants

Par **hypoccampe**, le **26/06/2014** à **14:27**

Bonjour,
Nous sommes mariés sans contrat, nous avons 1 fils unique marié à une dame ayant 2 enfants d'un mariage précédent. le couple a 2 enfants en commun (nos petits enfants)
Nous possédons une maison d'une valeur de 400000 euros et quelques liquidités.
Ma question
Quelle solution pour que notre bien profite à mon fils, et revienne en totalité à mes petits enfants. car j'ai bien peur que dès le 2ème décès, il vendra et sa femme (très dépensière) il ne restera rien pour mes 2 petits enfants.
En vous remerciant de m'apporter si possible une idée